

M1 programme grande école annulé pour 10 crédits manquants en L3

Par **kpr**, le **10/10/2024** à **10:02**

Bonjour

ma fille a terminé sa L3 Bachelor Neoma cette année et a été retenue en M1 Programme Grandes Ecoles en alternance (Neoma) (suite à la réussite du concours TAGE MAGE)

Elle a donc débuté le M1 et l'alternance en entreprise (cabinet d'audit et expert comptable) au 01/09/2024

A la lecture des bulletins de notes de 3^e année, il manque 10 crédits sur 60 pour valider le Bachelor et poursuivre le M1.

Sur ces 10 crédits manquants, 6 d'entre eux viennent d'une note de **09/20** au mémoire de fin d'étude.

Ces 10 crédits manquants remettent en cause l'obtention du L3 et donc l'obligerait à arrêter le M1 et rompre le contrat d'apprentissage en cours, dans lequel par ailleurs, elle se plait particulièrement.

La préconisation de l'école est de redoubler pour récupérer 10 crédits manquants, ces 10 crédits représentent **60 heures de formation** (le redoublement pour ne suivre QUE 60 heures. J'avoue ne pas comprendre)

J'aimerais vos retours pour sortir de cette situation absurde, dévalorisante et lourde de conséquences pour ma fille que serait l'abandon du M1 et la perte de son alternance pour une note de 09/20.(si proche de la moyenne)

Merci

Par **Lorella**, le **10/10/2024** à **12:19**

Bonjour,

Je vous conseille de contacter la médiatrice de l'enseignement supérieur

<https://www.education.gouv.fr/contacter-la-mediatrice-de-l-education-nationale-et-de-l-enseignement-superieur-et-les-mediateurs-10559>